
LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Ste-Anne de Jérusalem à travers les siècles, 101 —
Au Convent des Sœurs du Bon-Pasteur, à Matane. 106 —
Nouvelles de Rome, 108. — Le Mousse de Sainte-Anne, 109
— Bulletin, 112. — Actions de grâces, 120. Recommandations, 120.

SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM

A TRAVERS LES SIÈCLES.

—
V

LE SIÈCLE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Après dix siècles de délaissement, le territoire de Sainte-Anne est toujours aux mains des musulmans, et dans quel état !

Vers 1630, le baron de Géramb, ayant voulu prier en cet endroit, dut reculer de dégoût, en trouvant à l'entrée de la basilique un chameau en putréfaction. La malé-

diction semblait peser sur ce coin de terre ; les mulsulmans s'en écartaient de plus en plus. Mais en réalité, c'était la bénédiction de Dieu qui le gardait contre leurs profanations.

Cependant l'oubli se fait plus profond sur la destinée de ce lieu privilégié ; et même, depuis le XVII^e siècle, une légende s'accrédite peu à peu d'après laquelle sainte Anne aurait été enterrée, comme sa fille dans la vallée de Josaphat... — Quand donc finira cette période de délaissement et d'oubli ?

Dieu est patient, parce qu'il est éternel : Sainte Anne, qui fut la grand'mère du bon Dieu, lui ressemble un peu de ce côté ; elle sait se cacher à propos, quitte à se manifester ensuite avec d'autant plus d'éclat : à Kéran-na, en Bretagne, elle avait attendu 900 ans le moment du triomphe ; de même à Jérusalem, rien ne fait prévoir que le triomphe soit proche.

Pourtant les anges, comme autrefois à la porte du paradis terrestre, continuent de veiller ici. En 1840, Ibrahim-Pacha donna l'ordre de démolir la basilique : le jour même, il était battu à Saint-Jean-d'Acre ; la domination égyptienne cessa en Paestine, et il dut quitter Jérusalem. — Dieu commence à faire sentir sa main.

* * *

Enfin, en 1854, l'Eglise réunie autour de Pie IX acclame le dogme de l'Immaculée-Conception solennellement défini.

Ce fut le signal du triomphe.

A ce moment même, la France organisait une croi-

sade contre l'envahissement schismatique de la Terre Sainte par la Russie. Et les Anges purent chanter encore :

La vierge immaculée a donné la victoire !

car le 8 septembre, jour de la Nativité de Marie, Sébastopol se rendit, et la guerre se termina par une victoire éclatante.

La France, en arrêtant les progrès de la Russie vers la Palestine, avait rendu service à l'Eglise ; elle avait aussi rendu service à la Turquie ; et comme prix de sa victoire, pour les 80,000 victimes qui étaient tombés durant la campagne, elle demandait qu'on lui cédât un sanctuaire à Jérusalem : maigre résultat au point de vue de la politique humaine, admirable — la France ne combat pas pour de l'or — aux yeux de la foi.

A cette époque le consul de France en Palestine était M. E. de Barrère : ayant été chargé de choisir le sanctuaire qu'il convenait d'acquérir à la France, il se souvint qu'il était Breton, et il désigna Sainte-Anne.

La demande était hardie ; une mosquée peut tomber en ruines ; mais c'est un crime de la démolir, et c'est un sacrilège inouï de la désaffecter au profit d'un autre culte. N'importe : la consul, avec l'obstination de sa race et de sa foi, insista ; et la Turquie, faisant exception pour la première fois aux habitudes du fanatisme musulman, finit par céder à la France le territoire de l'Immaculée-Conception, — le paradis terrestre.

La cession eut lieu le 1er mai 1856.

Le domaine de Sainte-Anne, jouissant de *l'extraterritorialité*, devenait ainsi, non pas seulement propriété de la France, mais province française, Le premier acte

dù consul comme gouverneur du nouveau territoire fut d'en faire hommage à la Bretagne, en envoyant à Sainte-Anne d'Auray une pierre de Sainte-Anne de Jérusalem.

Quand un nouveau territoire est incorporé à un pays, toutes les illustrations de ce coin de terre deviennent le patrimoine commun de la grande patrie : c'est ainsi que la Bretagne, est devenue française avec ses grands hommes et ses grands souvenirs. Pour la même raison, les gloires du domaine de Sainte-Anne, depuis qu'il est annexé à notre territoire, sont devenues les gloires de notre pays. Désormais donc, on peut dire, en toute vérité, que l'Immaculée Conception a eu lieu . . . en terre de France, — et que Marie est devenue Française par sa naissance ! . . . Etonnez-vous maintenant que la sainte Vierge apparaisse si souvent chez nous, et que sainte Anne ait demandé qu'on lui bâtît ici une chapelle ? Comme sa fille Immaculée.

Sainte Anne a deux pays, le sien et puis la France.

On ne sut pas apprécier tout d'abord le prix du présent que nous faisait le ciel ; et tout ceci pourtant n'était que le prélude d'un autre présent plus précieux encore.

Seize mois plus tard, avant même qu'on eût terminé les négociations diplomatiques. l'*Immaculée Conception* apparut à Lourdes, comme si la sainte Vierge voulait transporter sur un point plus rapproché de nous, sa salle d'audience et sa fontaine miraculeuse. — Remarquable coïncidence ! le jour même où la source jaillissant sous les doigts de Bernadette s'étendait en nappe d'eau sous le regard de Marie, l'Eglise rappelait dans son office le miracle de la Piscine Probatique.

Enfin, il y a quelques années, le territoire de l'Im-

maculée-Conception, cédé par la Turquie à la France, a été confié par la France à l'Eglise. " Et de même que c'était un Breton qui avait, au nom de la France, arraché aux Infidèles le sanctuaire de Sainte-Anne, c'est encore un Breton qui l'a reçu de la France, au nom de l'Eglise," — M. Gillard (de Quimper), vicaire général de Mgr Lavigerie.

Aujourd'hui les *Pères Blancs*, choisis par le Gouvernement français et par le Saint-Siège comme chapelains de Sainte-Anne, ont fondé autour de la basilique un séminaire très florissant, où ils préparent, sous les auspices de l'Immaculée Conception et le patronage de la France, l'Union des Eglises Orientales avec l'Eglise Latine.

La France, après avoir pris possession de son nouveau territoire, entreprit de restaurer l'église ; la restauration est une merveille ; l'architecte a reproduit pierre à pierre l'édifice primitif ; et la basilique rajeunie est aujourd'hui la plus belle église de Jérusalem en même temps qu'elle en est probablement la plus ancienne : c'est le seul des grands sanctuaires qui appartienne sans partage aux Catholiques. On trouve les schismatiques au Saint-Sépulcre, et les musulmans au Cénacle ; les uns et les autres ont accaparé le tombeau de la Vierge ; mais ni l'hérésie ni le schisme n'ont pu pénétrer dans le sanctuaire de l'Immaculée-Conception : *Locus iste sanctus est*, ce lieu est saint.

Il restait encore une question à décider : où était le tombeau de sainte Anne ? — On n'en trouvait pas une seule trace dans la crypte. — Le R. P. Cré, directeur au séminaire de Sainte-Anne, se mit à chercher, et après bien des travaux et des fatigues, le 18 mars 1839, il eut la joie de retrouver, dans une crypte murée et située sous la

coupôle, les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne : c'est un Breton, le P. Varangot, qui eut l'honneur de pénétrer le premier dans la chambre funéraire.

Dans la crypte, on a établi un autel à la place même du tombeau ; et pendant le Congrès Eucharistique on a solennellement inauguré cet autel : l'évêque consécrateur était Breton de naissance, Mgr de Goësbriand ; les deux prêtres qui l'assistaient représentaient, l'un Sainte-Anne d'Auray, l'autre Sainte-Anne de Beaupré au Canada.

Cette imposante cérémonie clôt l'histoire dont nous avons suivi les phases à travers dix-neuf siècles.

Au Couvent des Sœurs du Bon Pasteur, Matane,

Le couvent de Matane vient de subir une épreuve. Le 21 du mois de septembre, mourait la Révérende Mère Marie de Ste Geneviève, Supérieure de cette institution. Née à St-Arsène, en 1848, Marie Lalenfant, après un cours académique fait au couvent de Cacouna, sous l'habile direction des Sœurs de la Charité, embrassa la tâche laborieuse d'institutrice de la campagne. Quelques années passées dans l'enseignement lui firent prendre la résolution de s'y donner toute sa vie, c'est pourquoi elle entra dans la communauté des Sœurs du Bon Pasteur, à Québec. Ses brillantes qualités l'amènèrent bientôt au poste de Supérieure de la nouvelle fondation du couvent de Matane, sous les circonstances suivantes. En décembre 1882, mourait à Matane, Laurent Nazaire Blais, riche marchand, qui institua la Communauté du Bon Pasteur à Québec, légataire universel de ses biens, qui consistaient en terres, billets et crédits, avec charge d'une rente viagère pour ses deux frères, et l'obligation de fon-

der un couvent, dans la paroisse où il avait acquis une partie de sa fortune. La succession, de prime abord, paraissait excellente et la communauté, après inventaire, se décida de l'accepter. Mais elle comptait sans les difficultés qu'apportent toujours des charges à remplir, des billets à faire payer, des comptes à collecter et d'autres difficultés particulières à cette succession. Aussi les déboires de toutes sortes, ne firent pas défaut aux deux premières Supérieures, choisies pour exécuter les intentions du testateur ; on se demandait même à la communauté de Québec s'il y avait moyen de conduire à bonne fin cette fondation. Dieu inspira à la Maison-mère, d'y placer celle dont nous déplorons la mort. A force de courage, de patience et de douceur la Mère Ste Geneviève se concilia bientôt l'estime de toute la paroisse. Elle réussit par son habileté dans les affaires à donner au couvent de Matane cette prospérité qui va bientôt permettre de changer la maison actuelle en une maison plus spacieuse, munie de toutes les améliorations modernes, où les jeunes filles qui y étudient trouveront tout le confort possible.

Le couvent de Matane, quoique de date récente, a déjà fait ses preuves sous le rapport de la solidité de l'enseignement qu'on y donne. Le cours académique ne laisse rien à désirer, comme on peut en juger par le succès remportés aux examens du Bureau des examinateurs de Rimoski ; au reste la Maison-mère de Québec, qui a figuré avec tant d'avantage à l'exposition de Chicago, par ses travaux scolaires, tient à donner au couvent de Matane les meilleures institutrices, et avant longtemps, ce couvent agrandi sera une des premières institutions enseignantes du pays.

Cet avenir brillant est dû, après Dieu, à la sage direction et aux talents administratifs de la Supérieure Ste Geneviève, qui vient de recevoir au ciel la récompense de ses travaux et de ses vertus.

La Mère Marguerite Marie a été nommée supérieure, à la demande des paroissiens de Matane, qui ont pour elle beaucoup d'estime, depuis les quelques années qu'elle passa autrefois à ce Couvent.

NOUVELLES DE ROME.

Le 20 septembre, anniversaire de la prise sacrilège de Rome par les troupes italiennes, les fonctionnaires municipaux ont présenté une adresse de félicitations au roi usurpateur Humbert. Celui-ci a parlé de la *délivrance* de Rome et n'a fait aucune allusion aux relations de l'Eglise et de l'Etat. Le projet d'une prochaine *réconciliation*, dont on a tant parlé depuis quelque temps, n'en est plus question.

— Le 22 septembre, on mande de Rome que le Pape en recevant la communication du discours de M. Crispi à Naples, a déclaré que M. Crispi pouvait avoir de bonnes intentions, mais que l'union de l'Eglise et de l'Etat était impossible, sans la restauration du pouvoir temporel.

— Le St-Père vient de confier la nouvelle préfecture de l'Erythrée aux Capucins de la Province Romaine. C'est maintenant au général de l'Ordre de présenter trois noms de ses religieux, parmi lesquels le Cardinal préfet de la Propagande choisira le titulaire de la préfecture apostolique. Le nouveau préfet aura sa résidence à Kéren,

qui a été jusqu'ici la résidence du vicaire apostolique, Mgr Crouzet.

— Le Pape adressera bientôt une nouvelle encyclique à l'Épiscopat des États-Unis. Léon XIII y traitera de la délégation apostolique aux États-Unis et de l'Université catholique de Baltimore.

— Le Séminaire Espagnol fondé à Rome il y a trois ans par le Pape, a pris possession définitivement, le 26 septembre, d'un palais que le St Père lui avait donné il y a un an, et qu'il n'avait pas pu occuper jusqu'ici, parce que la congrégation des Brefs y avait ses bureaux. Ce séminaire compte 45 élèves et 25 autres sont attendus dans le mois d'octobre.

— Du 15 au 20 octobre, le Pape présidera au congrès relatif à la réunion à l'Église des Églises d'Orient. C'est en raison de cette assemblée dit la *Croix de Paris*, la première de cette nature présidée directement par le Pape, que Sa Sainteté a demandé des prières pour les Églises d'Orient pendant le mois du Rosaire.

— Sa Sainteté Léon XIII a suspendu ses audiences jusqu'au mois de novembre.

LE MOUSSE DE SAINTE ANNE.

Il était seul sur la vaste mer, le pauvre petit mousse seul, à la garde de Dieu.

Depuis plusieurs jours — bien longs — il voguait sur l'épave arrachée par la tempête à son beau navire détruit, à son navire *Fleur-des-Bois*, qui l'avait emporté loin de la Bretagne.

Là-bas, dans la maisonnette, qu'abritait un pli profond de la côte, sa pauvre mère l'attendait, sa mère veuve

qui tressaillait au souffle de la rafale, en roulant dans ses doigts amaigris les grains de son chapelet de bois. Là-bas, dans l'église du village, les compagnons de ses jours heureux écoutaient en silence les paroles du vieux recteur, et, la leçon finie, prenaient leurs ébats sur la grève ensoleillée. Plus d'un peut-être, en regardant les flots, disaient avec un rire joyeux : — Bientôt Loïc va revenir.

Et il était sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul à la garde de Dieu.

Haletant, épuisé sur la planche fragile qui le séparait de la mort, il avait froid, il avait faim. Bien des fois, malgré sa faiblesse, il s'était levé anxieux : si une voile apparaissait à l'horizon ! s'il trouvait sur sa route un navire sauveur ! Mais non, des flots, des flots toujours ; et sur cet immense vide, rien que les flocons d'écume à la crête des vagues ou les oiseaux de mer venant le frôler dans leur vol.

Et, retombant brisé sur la dure épave, le pauvre enfant fermait les yeux. Alors passait devant le regard de son âme, les douces visions du pays : le village, la grève, le clocher, ses joyeux compagnons, sa mère, sa pauvre mère qui l'attendait. Comme ses joies entrevues de si loin augmentaient sa douleur ! Comme en face de ces lieux aimés, qui souriaient là-bas, il sentait la tristesse de son abandon !

La veille, il avait bondi, plein d'espérance et de joie : à l'horizon limpide une voile se détachait ; et lui, dans un suprême effort, tendant les mains, il cria pour appeler le salut. Mais qu'étaient l'enfant et l'épave sur l'immensité de l'Océan ! Le navire disparut dans le lointain, emportant l'espérance du naufragé et le vide se refit entre le ciel et l'eau.

Il était seul sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul à la garde de Dieu.

Pourtant, l'enfant espérait toujours. Cramponné à la planche flottante, il semblait dormir; mais ses lèvres s'entrouvraient pour laisser sortir une prière, son œil éteint se levait au ciel pour faire descendre le secours, et sa main, touchant avec angoisse la poche de sa vareuse de toile, semblait veiller sur un trésor.

La nuit était venue, couronnant de lueurs vagues les flots qui souriaient aux étoiles. Le sommeil fuyait les yeux du naufragé, et à mesure que s'écoulaient les heures, souffrant et priant toujours, il se disait : Peut-être...

Quand l'aube parut radieuse, quand la lumière d'un beau jour éclaira les flots tranquilles... Dieu soit béni ! Un navire, toutes voiles déployées, s'avance; il ne fuit pas vers les profondeurs de l'horizon : il vient. L'enfant éperdu se dresse, son bras s'agite, un cri suprême sort de sa poitrine haletante, et il retombe sans force. Mais on l'a vu; il est sauvé. Quant il revint à lui, sur le beau navire où mille soins lui furent prodigués :

— Pauvre enfant, dit le capitaine, à quoi pensais-tu dans le péril ?

— J'avais dix francs dans ma poche, répondit le petit mousse avec un fier sourire : "Si j'échappe, j'en achèterai un beau cierge pour sainte Anne d'Auray."

Un mois plus tard, dur eut été le cœur qui n'eût pas pleuré, en voyant le petit mousse, pieds nus, un cierge à la main, faire pieusement le tour de la basilique vénérée. Une femme le suivait, pleurant de bonheur, et roulant encore dans ses doigts amaigris les grains de son chapelet de bois. Et de son cœur montait cette prière :

Merci, bonne dame sainte Anne, vous qui ramenez à sa mère le petit mousse voguant à la garde de Dieu.

BULLETIN.

Le 22 Septembre, Monseigneur l'Evêque de Rimouski s'est rendu à St-Clément. Il y a passé le dimanche et a fait le sermon à la messe chantée par son secrétaire M. F. X. Ross. Les maisons avaient été pavoisées et l'Eglise était parée comme aux jours de grande fête. Les fidèles de St-Clément et de St-Cyprien étaient venus en foule aux offices du jour. A cette occasion M. le curé devait lire un décret de Sa Grandeur, annonçant aux fidèles de St-Cyprien que leur paroisse conservait son autonomie, malgré l'annexion d'un certain nombre de ses habitants à St-Hubert, vu que la fraction qui en restait était suffisante pour former une bonne paroisse, et qu'une nouvelle église serait bientôt construite au centre de ce territoire sur les bords de la rivière Toupiké, endroit choisi par M. le chanoine D. Vézina, curé des Trois-Pistoles, aussitôt que le chemin qui y conduit sera terminé. En attendant les paroissiens de St-Cyprien continuent d'être desservis à l'Eglise de St-Clément. Depuis nous avons appris que sur les instances de Monseigneur et sur présentation au Gouvernement et explication des plans de ce territoire, par M. le chanoine Vézina, le Gouvernement par un ordre en Conseil a accordé les fonds nécessaires à la confection complète du chemin de la rivière Toupiké, et que dès cet automne, cette entreprise importante sera terminée. Nous pouvons donc espérer qu'un curé ne tardera pas à être appelé à résider au milieu des colons de St-Cyprien qui verront enfin couronnée, l'œuvre de leurs travaux et

de leurs espérances. Sa Grandeur Mgr de Rimouski, le leur prédisait quand il leur repétait à St-Cyprien " Tout vient à temps à celui qui sait attendre avec patience et obéissance. "

— Voici les noms de ceux qui ont signé l'acte de sépulture de M. Hubert Blais, éc., père de sa Grandeur Mgr Blais : Mgr Thom. E. Hamel, P. A., V. G. ; Mgr C. A. Marois, P. A., V. G. ; L. Rousseau, ptre., curé de St-Thomas ; L.-A. Bureau, ptre., curé de St-Michel ; M. Hudon, ptre., curé de Berthier ; P.-T. Delagrave, ptre., curé de St-Pierre ; J.-B.-A. Bélanger, ptre., Séminaire de Rimouski ; F.-X. Ross, ptre., Sec. de Sa Grandeur, Mgr l'Evêque de Rimouski ; J.-S. Thibaudau, ptre., vicaire à St-François ; Jos.-Honoré Hudon, ptre., vicaire à St-Charles ; Ls.-Naz Roy, N. P. ; L. A. Rainville, ptre., curé de St-Valier ; André-Albert, Ev. de St-Germain de Rimouski.

— Le Rév. M. Lamontagne est arrivé à l'évêché ces jours derniers. Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Rimouski, il a été nommé procureur et économiste de l'Evêché, le Rév. M. F.-X. Ross, Secrétaire de l'Evêché, le Rév. M. J. Dubé, curé du Mont Louis a été transféré à la cure de Saint-Hubert, le Rév. M. Jos. Perron, vicaire à Rimouski est devenu curé du Mont Louis, et le Rév. M. A. Verrean, vicaire à Rimouski.

— Dans la seconde semaine du mois d'octobre le Rév. P. Sylvestre et le Frère Constant sont arrivés, à Ristigouche. Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouvelles recrues destinées à compléter pour cette année, le personnel du Couvent de Ste-Anne de Ristigouche.

— Par l'entremise de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski, une personne pieuse de Québec, a bien voulu

donner au sanctuaire de la sacristie de Ristigouche, en témoignage de sa reconnaissance envers la Bonne Sainte Anne pour bienfaits reçus, une belle statue, richement décorée, de cette grande Thaumaturge du Canada, la patronne de la mission des sauvages Micmacs de Ristigouche.

— A la demande de Sa Grandeur Mgr Blais, MM. le Curé et les Syndics de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, par une résolution passée dans une assemblée tenue le 14 oct. courant, ont fait don de la première cloche de cette Eglise à la mission des RR. PP. Capucins de Ristigouche. Cette première cloche de l'Eglise de Ste-Anne de la Pointe-au-Père est comme on le sait remplacée par un carillon de trois cloches. Cette cloche bénite par Sa Grandeur Mgr Langevin, le 23 Août 1874, avait été donnée à l'Eglise de Ste.-Anne de la Pointe-au-Père par M. Aquilas Bégin, et Madame son épouse Flore Pouliot. Elle reçut les noms de Anne Joachim, Marie Joseph, Flore Aquilas. Nous félicitons les paroissiens de Ste-Anne de la Pointe au Père de cet acte de générosité qui sera suivi, nous n'en doutons pas, de plusieurs dons dans le diocèse, à la mission de Ste-Anne de Ristigouche, qui bien qu'elle commence à se relever un peu des désastres du récent incendie, n'en n'est pas moins encore dans un extrême besoin.

— Chez les Sœurs de la Charité à Rimouski, il y a actuellement 57 orphelines et 16 vieilles personnes du diocèse, et les Sœurs reçoivent encore ces jours-ci plusieurs nouvelles demandes. Comme moyen de faire face aux dépenses, les Sœurs, avec la haute recommandation de Sa Grandeur Mgr de Rimouski, ont fondé en décembre 1893 "*La petite œuvre de l'orphelinat*" dont voici le but, les moyens et les avantages :

But de l'Œuvre.

1° Donner aux Sœurs de la Charité de Rimouski le moyen de recueillir et de soutenir un plus grand nombre d'orphelins et de femmes infirmes.

2° Soutenir une salle d'asile pour recevoir et garder pendant le jour les enfants de toutes les classes de la Société, trop jeunes pour être admis dans les différentes maisons d'éducation. Les mères, trop souvent obligées de confier leur jeune famille à des mains mercenaires assureront ainsi aux objets de leur tendresse des soins tout maternels et les plus délicates attentions. Tous y recevront une instructions proportionnée à leur âge.

Moyens de l'Œuvre.

L'affiliation annuelle pour une personne, est de 25 centins.

L'affiliation annuelle pour une famille, \$1.00.

Ces personnes ou familles affiliées temporairement ne peuvent participer aux mérites de l'Œuvre après leur décès, qu'autant de temps qu'elles en auront fait partie de leur vivant : un an, deux ans, etc. L'affiliation à perpétuité pour une personne est de \$5.00.

L'affiliation pour le mari et la femme est de \$5.00.

L'affiliation à perpétuité pour une famille, \$12.00.

Les personnes qui se sont mariées plus d'une fois, en donnant \$12.00, mettent de l'Œuvre à perpétuité les membres vivants et défunts de leur famille qui comprend aussi les conjoints décédés.

Le paiement de ces différentes affiliations devra être remis aux zélateurs et zélatrices qui en le recevant, écriront le nom de la personne ou de la famille, la date et le montant reçu sur un billet de l'Œuvre qui sera délivré à

chaque affilié, et ils en tiendront note sur leur liste. L'argent et les listes doivent être remis à Monsieur le Curé de la paroisse au temps fixé par lui, afin qu'il puisse les remettre aux Sœurs.

Les noms des membres de l'Œuvre sont conservés dans un registre à l'hospice de Rimouski.

Zélateurs et Zélatrices

Monsieur le Curé de la paroisse où l'Œuvre de l'Orphelinat est établie est membre à perpétuité. Dans chaque localité, il se trouve toujours des cœurs nobles et généreux qui se font un devoir de faire une large part, ou de leur temps ou de leurs deniers, en faveur de la souffrance ; ces personnes bienfaites qui voudront se faire zélateurs ou zélatrices, seront reçues avec joie et reconnaissance par les Sœurs de la Charité qui s'entendront avec elles à ce sujet. Il va s'en dire qu'elles participeront aux mérites attachés aux œuvres de la Communauté, puisqu'elles voudront bien en partager les labeurs. Outre les avantages qui ne seront connus que plus tard, les zélateurs et zélatrices de vingtaines, de quarantaines, de soixantaines et de centaines, auront droit à la onzième partie de leur travail, c'est-à-dire qu'après avoir trouvé dix personnes pour affiliation annuelle, ils auront l'avantage d'affilier gratuitement une personne pour le même temps. Si ce sont dix familles affiliées à perpétuité, cela leur donnera le droit d'affilier leur propre famille, ou toute autre à leur choix, à perpétuité. L'œuvre ne peut pas offrir de plus grands avantages.

Y a-t-il une mission plus belle et plus agréable au Cœur Sacré de Notre-Seigneur et au Cœur compatissant de sa Sainte Mère que de venir en aide aux pauvres petits orphelins ?

On pourra associer à l'Œuvre ses amis défunts, et leur donner part aux avantages de l'Œuvre, en contribuant pour eux comme ci-dessus.

Avantages de l'Œuvre

1° Une part aux mérites de toutes les bonnes œuvres et des prières qui se font dans la Congrégation des Sœurs de la Charité de Québec ;

2° Une messe basse sera dite, tous les mois, pour les associés vivants et défunts ;

3° Tous les ans, au mois de novembre, on chantera un service pour les associés et les bienfaiteurs défunts.

4° Une communion par semaine sera faite par un des membres de l'Hospice à l'intention des associés.

5° Tous les jours, les orphelins et les infirmes diront pour leurs bienfaiteurs un *Pater* et un *Ave Maria* avec l'invocation : Jésus, Marie, Joseph, bénissez nos bienfaiteurs, Saints Anges Gardiens, protégez nos bienfaiteurs.

6° Les orphelins et infirmes feront, tous les ans, deux communions pour leurs bienfaiteurs, l'une au mois de mars, l'autre au mois d'octobre.

7° Une indulgence accordée par Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski.

8° La récompense que Notre Seigneur promet à ceux qui font du bien à ses membres souffrants : " J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile et sans vêtement, vous m'avez recueilli et vous m'avez vêtu : venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume préparé pour vous depuis le commencement du monde."

Sa Grandeur Mgr. de Rimouski approuva hautement cette œuvre comme on peut le voir par la lettre suivante en date du 18 décembre 1893 :

“ Nous avons vu et Nous approuvons le prospectus de l'Œuvre de l'Orphnat des Sœurs de la Charité de Rimouski, que nous recommandons instamment à la généreuse considération du clergé et des fidèles de ce diocèse. Désirant avoir la plus large part qu'il est possible aux grands avantages de cette œuvre excellente, Nous avons joint une quintuple offrande à Notre approbation, et nous demandons à être inscrit en tête de tous les membres à vie. Que la très sainte famille Jésus, Marie et Joseph fasse fructifier par milliers cet humble denier que nous déposons aujourd'hui de grand cœur dans le Sacré Cœur de Jésus, Père des orphelins et des infirmes. Nous accordons quarante jours d'indulgence pour chaque aumône faite à cet œuvre par les affiliés.”

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a joint à sa lettre la somme \$25.00.

Avec le concours de dames charitables de la ville et de M. le chanoine Rouleau qui a fait connaître cette œuvre au prône de la messe paroissiale, l'œuvre s'étend rapidement dans la ville et la paroisse de Rimouški. Les Sœurs de la Charité voulant faire participer un plus grand nombre aux avantages de cette belle œuvre, ont obtenu de Sa Grandeur la permission de se présenter dans les paroisses et de faire elles-mêmes la collecte à domicile, dans les localités où Messieurs les curés voudront bien leur en donner la permission et recommander l'œuvre à la charité de leurs paroissiens. Elles ont déjà parcouru quelques paroisses du diocèse. Les années suivantes les Sœurs pourraient s'adjoindre, dans le but de recueillir les aumônes, quelques personnes charitables qui voudraient bien se faire zélateurs ou zélatrices. Les zélateurs et zélatrices auront droit à la onzième partie de leur travail,

c'est-à-dire qu'après avoir trouvé dix personnes pour affiliation annuelle ou affiliation à vie, ils auront l'avantage d'affilier gratuitement une personne pour le même temps. Ces zélateurs ou zélatrices s'entendront avec les Sœurs pour tout ce qui peut contribuer au bien et au progrès de l'Œuvre.

Nous souhaitons d'abondantes aumônes pour les pauvres de Notre-Seigneur, aux Sœurs de la Charité de Rimouski,

— Une lettre reçue de M. le chanoine Sylvain, Supérieur du Séminaire, et écrite à Paris, nous apprend qu'il doit être à Rome le 15 novembre. M. le Supérieur a fait le pèlerinage de Lourdes.

— Nous apprenons avec plaisir que la Société de Colonisation à l'instar de celle de la région montréalaise, que Mgr l'Evêque de Rimouski a travaillé à établir de concert avec Mgr l'Evêque de Québec et Mgr l'Evêque de Chicoutimi, pour les diocèses de Québec, Rimouski et Chicoutimi a été reconnue par le Gouvernement. Les directeurs élus pour le diocèse de Rimouski et qui doivent faire partie du conseil d'administration, se composant de NN. SS. les Evêques de Québec, Rimouski et Chicoutimi, d'un vice-président laïque et de sept autres directeurs laïques ou ecclésiastiques, sont M. le chanoine Vézina, curé des Trois-Pistoles et M. A. Tessier, M. P. P. du Comté de Rimouski.

Jeudi le 25 courant, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a convoqué une réunion de MM. les curés de la Vallée de la Matapédiac, à laquelle furent invités les deux directeurs M. le chanoine Vézina et M. le député A. Tessier et M. Nap. Rioux, M. P. P. pour le comté de Témiscouata, afin de considérer les meilleurs moyens à prendre pour favoriser la colonisation dans cette région de la Matapédiac.

Tout dernièrement 100 personnes des Etats-Unis, originaires du diocèse de Rimouski, ont demandé à prendre des terres dans la vallée de la Matapédiac.

ACTIONS DE GRACES.

Dlle Alexina Simard, *Matane* ; Dlle Marie Lacroix ; dame Etienne Mattel, *St-Luc* ; une dame, *St-Damase* ; M. C., *Grande-Rivière* ; dame A. St-Laurent, *H. Mass.* ; Dame Adélard Parent, *Bic* ; dame Jos. Brisson, *St-Anaclet* ; dame Marie Beaulieu, *Ste-Flavie* ; M. et dame Frederic Pelletier, *Cap Chat* ; Dame Marie Caron, *St-Valerien* ; dame A. Roy, *St-Arsène* ; Dame A. Lalonde, *Port Arthur* ; Cyrille Bernier, *Fall-River* ; V. P. G. *Fall-River* ; P. St-Laurent, *Hol. Mass.* ; Cyprien Pelletier, *Cedar-Hall* ; R. C., *St-Simon* ; Dlls Léopoldine et Alphonsine Rousseau, *Fall-River* ; Arth. Dionne, *St-Mathieu* ; dame P. Pelletier, *St-Arsène* ; dame P. Bourguoin, *Cornwall* ; dame Cyrille Belzile, *St-Fabien* ; P. P. et A. B., *St-Mathieu* ; A. Emond, *St-Mathieu*.

ST-MATHIEU 29 SEPT. — Malade depuis plusieurs années, je crois devoir à Ste-Anne mon rétablissement complet, *J. Jean*.

NASHUA, 15 OCT. — Mon enfant était infirme : Je promis à Ste-Anne pour sa guérison de m'abonner au *Messenger* de Ste-Anne de la Pointe au Père pendant trois ans. Presque aussitôt mon enfant était parfaitement bien. Que cette bonne mère Ste-Anne soit mille fois bénie, *O. Pelletier*.

RECOMMANDATIONS.

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 5 familles pour grâces particulières ; 1 défunt ; 8 grâces particulières ; 7 malades ; 9 personnes éloignées ; 1 enfant indocile ; 1 mère et ses enfants ; les zélateurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du pèlerinage.

ABONNÉE DÉFUNT. — Alfred Beaulieu, décédé dans le mois de juin dernier à C. Bay, Ontario

Les Rév. A. H. B. Lassiseraye, curé de St-François du Lac, décédé le 22 septembre et Herménégilde Carrières, ancien curé de St-Charles, à Montréal, décédé le 9 octobre, étaient membres de la Société d'une messe (section provinciale).